

Association «Collectif CNV Arras – Vivre la CNV dans l'Arrageois »  
23/3 rue Pierre Curie  
62217 Beaurains

Présent-e-s :

Thomas B  
Rebecca D  
Mathilde H  
Oussama K  
Marlène K  
Léo P

Réunion tenue au

Les secrétaires de séance désignés sont Thomas B et Léo P

La facilitatrice de séance, Mathilde H, présente l'ordre du jour :

- Cercle d'ouverture
- Historique de l'association
- Lecture des statuts
- Lecture du règlement intérieur
- Présentation des groupes de travail
- Recueil des élangs
- Signatures

Les participant-e-s vivent un temps de centrage et partagent une météo intérieure (comment se sent-on aujourd'hui ?).

La facilitatrice expose l'historique de l'association et les motifs pour lesquels se crée l'association : le soutien à la pratique à Arras et l'organisation de la venue de formateurices certifié-e-s à Arras en premier lieu.

La facilitatrice lit les statuts.

À la lecture de l'article 2, une discussion s'engage à propos de la dénomination adoptée pour le document qui cadre l'association. « Règlement intérieur » est apprécié pour sa clarté, « charte de fonctionnement » parce qu'elle souligne l'importance des valeurs. Est adopté à l'unanimité le terme « règles de fonctionnement ».

L'article 6 est interrogé à propos de la potentielle adhésion d'enfants. Il est décidé, dans la discussion, de laisser le point tel quel.

À l'article 8, est débattue la question de l'éthique d'autres associations et de la possibilité pour les membres de questionner, s'opposer à l'adhésion à une association. Est retenue l'information à tous les membres lors d'une adhésion à une autre association.

À l'article 10, est débattue la pertinence de faire l'Assemblée Générale annuelle à tel ou tel moment de l'année. Sont retenues une préparation en Automne et une tenue en début d'année civile.

### **Prise de décision 1 : La version éditée des statuts est adoptée à l'unanimité.**

Les règles de fonctionnement ont été travaillées et relues par les participant-e-s en amont de la réunion. Est posée la question du cumul des fonctions bénévoles, pour l'instant autorisé par les règles de fonctionnement.

### **Prise de décision 2 : Les règles de fonctionnement, travaillées et relues par les participant-e-s**

**en amont de la réunion, sont adoptées à l'unanimité.**

La gouvernance de l'association et les groupes de travail (Communication, Fonctionnement de l'association, Formation, Sensibilisation, Soutien aux groupes de pratique, Réseaux) sont présentés en détail. Cela permet de revenir sur des points des règles de fonctionnement.

Un temps de collecte des élans commence par un tour de clarification, chacun-e peut poser des questions sur le fonctionnement associatif.

La facilitatrice de séance expose : « Est-ce que j'ai envie de faire partie du cercle cœur ? Est-ce que j'ai envie de prendre la référence d'un groupe de travail ? Est-ce que je me sens plutôt locomotive (moteur) ou wagon ? »

Un débat s'ouvre autour de la clarté des groupes de travail et des possibilités de cumul des fonctions. Les questions sont remises à plus tard pour pouvoir passer à la collecte des élans.

Un tour de parole s'engage.

- « Je ne me sens pas de participer au cercle cœur, je m'imagine plutôt participer aux groupes de travail à propos de sensibilisation (jusqu'à être référent), pour rencontrer des personnes et leur partager la CNV. Je me vois aussi participer au groupe de travail sur la communication. »

- « J'ai surtout envie de participer au cercle de sensibilisation, pour rencontrer des personnes différentes, échanger et avoir une ouverture vers les autres. Cela m'intéresse de faire partie du cercle cœur. Je suis prête à faire le lien au cercle cœur avec le groupe de sensibilisation. »

- « Je me sens de participer au soutien des groupes de pratiques, peut-être comme référent. J'aurais envie de participer au cercle cœur. Je m'imagine participer en tant que lien au cercle cœur au groupe fonctionnement de l'asso. J'aimerais participer à des actions de sensibilisation. »

- « Je me sens de participer au groupe de travail sur la sensibilisation, en prenant soin d'y aller doucement. »

- « Je me sens capable et l'élan de prendre la charge de référent finances. J'ai envie de m'engager dans le cercle cœur, de partager ce que j'ai vu à Amiens dans la sensibilisation et de prendre la référence du groupe de travail sur la formation. Je me mettrai plus tard en lien du cercle cœur si les groupes réseaux/communication se remplissent. »

- « Je me sens de participer au cercle cœur, j'ai les élans pour les cercles formation (lien au cercle cœur), sensibilisation et soutien au groupe de pratique »

**Prise de décision 3 :** Sont inscrites à la co-présidence de l'association

« B, Thomas

D, Rebecca

H, Mathilde

P, Léo

Actent le présent procès-verbal :

Thomas B

Rebecca D

Mathilde H

Oussama K

Marlène K

Léo P